

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 6
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 30

L'an deux mille vingt quatre, le douze février deux mille vingt quatre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le six février deux mille vingt quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Ingrid BERNARD, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELLIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD, Vincent BELLEAU a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Nicole EDOUARD a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Mickaël ONILLON, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS, Sarah RENAUD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D12022024_01 : Installation de deux nouvelles conseillères municipales suite à démissions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-2 et L.2121-4,
Vu le Code électoral et notamment son article L.270,

Considérant la démission en date du 5 janvier 2024 de Monsieur Jean-Luc BRIANCEAU et de Madame Odile DEGRANGE, conseillers municipaux,

Considérant que les postes ainsi devenus vacants doivent être pourvus par les candidats venant immédiatement après le dernier élu de la liste d'où sont issus les démissionnaires,

Madame Pascale LEROY Monsieur Michel BALLANGER, candidats suivants de la liste « Génération Les Achards » ont fait expressément connaître leur refus d'intégrer le Conseil Municipal.

Madame Evelyne BAUD a, quant à elle, accepté d'intégrer le Conseil Municipal. Le premier poste vacant a ainsi été pourvu.

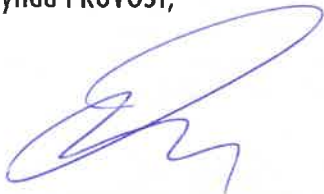
Le deuxième poste restant vacant ayant été expressément refusé par Monsieur Yannick DEBIEN, Madame Ingrid BERNARD, suivante sur la liste, a accepté d'intégrer le Conseil Municipal.

Où cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte :

- De la démission du Conseil Municipal de Monsieur Jean-Luc BRIANCEAU et de Madame Odile DEGRANGE,
- De l'installation de Mesdames Evelyne BAUD et Ingrid BERNARD en qualité de conseillères municipales,
- De la modification du tableau du Conseil Municipal.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 19/02/2024
Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

